



**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**
(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira,
JEUDI 22 MAI 2025 à 20h15
Salle des Fêtes – Rue de Bordeaux

PREAMBULE A L'OUVERTURE DE LA SEANCE

- Madame Marie MEUNIER – Directrice de l'Association « Les Maires pour la Planète ».

ORDRE DU JOUR : Session ordinaire

0. Information au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation pour les marchés publics.

INTERCOMMUNALITE

1. Cour OASIS (Rapporteur : Monsieur le Maire)

ADMINISTRATION GENERALE

2. Modification du règlement intérieur du camping municipal (Rapporteur : Madame Anabelle LAFORGE)
3. Reprise de concessions (Rapporteur : Madame Emmanuelle ROUBERTY-DELBANO)
4. Convention pour l'utilisation des bornes de puisage par la commune de Marans (Rapporteur : Monsieur le Maire)
5. Convention de mise à disposition d'un bâtiment communal (Rapporteur : Monsieur le Maire)

FINANCES – MARCHES PUBLICS – SUBVENTIONS

6. Participation financière de l'école Marie-Eustelle (Rapporteur : Madame Stéphanie MARTINEZ)
7. Redevance d'occupation du domaine public – Orange (Rapporteur : Madame Anabelle LAFORGE)
8. Redevance d'occupation du domaine public – Enedis (Rapporteur : Madame Anabelle LAFORGE)
9. Modification des travaux SDEER – Place Cognacq (Rapporteur : Monsieur le Maire)
10. Tarifs communaux (Rapporteur : Madame Anabelle LAFORGE)

URBANISME– AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

11. Cession d'une partie de la maison Pétin (Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Maire,



Jean-Marie BODIN